

La vie à défendre



I ♥ CFTC DGFIP 62

## Comité Technique Local du 28 septembre 2017

Ce C T L s'est tenu dans les locaux de la Direction Départementale – Immeuble Brassart. Il a débuté à 9 h 30 et s'est terminé à 16 h 00. La présidence a été assurée par M. Michel Roulet, Directeur des Finances Publiques de notre département, le secrétariat par M. Didier Vermeersch et le secrétariat-adjoint par CGT DGFIP 62 en la personne de M. René Quide.



Réorganisation fonctionnelle des SAID du SIP d'Arras

Réorganisation fonctionnelle des SAID du SIP de Calais

Réorganisation fonctionnelle des SAID du SIP de Montreuil-sur-mer

Bilan des entretiens professionnels

Questions diverses.

Organisations syndicales participant à ce Comité



Les représentant(e)s de l'Alliance UNSA – CFTC DDFiP Pas de Calais



Martine Hennequin	DDFiP Comptabilité	Suppléante
Gilles Delwaulle	SIE Arras	Expert
Nathalie Jeamart	Trésorerie de Lens-Mun.	Experte
Jean-François Waille	Trésorerie de Beuvry	Titulaire
Gabriel Gaillard	E D R 62	Titulaire



## SAID du SIP d'Arras



Concernant le SIP d'Arras, la direction a bien résumé la situation. Le SIP d'Arras est issu de la fusion des deux anciens SIP d'Arras Est et Arras Ouest qui a été opérée au 1er janvier 2017.

Cette fusion a permis de réunir les équipes chargées du recouvrement et celles en charge des missions foncières. En revanche, les secteurs d'assiette n'ont pas été impactés par la restructuration.

L'organisation actuelle des équipes en charge de l'IR et de la TH est donc toujours celle qui préexistait à la veille de la fusion, soit quatre secteurs d'assiette (Arras ville, Arras Extérieur, Beaurains et Vitry).

Ce découpage en quatre équipes n'est plus très lisible, ni pour les usagers, ni au regard des missions, d'autant que ces équipes sont demeurées physiquement éloignées les unes des autres.

Il est donc proposé de redécouper ces équipes en 3 secteurs d'une taille plus importante et d'un effectif plus étoffé qui permettront d'avoir une gestion plus homogène des enjeux fiscaux de chaque territoire et de mutualiser les bonnes pratiques, tout en facilitant, pour les agents, la gestion des temps partiels et des congés.

Ces trois équipes seront réunies dans un espace de travail continu afin de faciliter les échanges et la transversalité.

Le SIP d'Arras gère une population de 100 600 foyers fiscaux et dispose de 18,9 ETP affectés aux missions d'assiette.

### La configuration des nouveaux secteurs sera la suivante :

#### Secteur Arras ville :

Ce secteur demeurera inchangé dans son périmètre. Il ne gèrera que la ville d'Arras qui compte 24 427 articles IR. 5,6 ETP, dont 1,8 B, y seront affectés soit l'effectif actuel de ce secteur.

#### Secteur Arras Communauté Urbaine

Ce nouveau secteur comptera 34 488 articles. Il regroupera les 39 communes membres de la Communauté Urbaine d'Arras qui dépendent du SIP d'Arras. 6,5 ETP y seront affectés, dont 1 cadre B

#### Secteur Arras Extérieur

Ce nouveau secteur regroupera 145 communes gérées par le SIP d'Arras qui ne sont pas membres de la communauté urbaine d'Arras. Essentiellement rural, il ne comptera que 5 communes comportant plus de 1000 articles IR et aucune commune de plus de 2500 articles. 6,8 ETP y seront affectés, dont 1,7 cadres B.

Les collègues des SAID du SIP d'Arras ont été mis devant le fait accompli... Dans l'absolu, ils ne sont pas contre la nouvelle répartition des secteurs, mais ils regrettent très fortement de ne pas avoir été consultés pour le réaménagement des locaux... Il n'y a eu aucun débat sur les différentes solutions possibles...

Le message des agent(e)s des SAID d'Arras est clair ... Ils/elles sont dépité(e)s, car ils/elles subissent une restructuration ( ou bien, selon le nouveau mot de la direction, une ré-organisation ) qui n'était nullement prévue, ni même envisagée le 21 mars dernier, lors de la visite de Monsieur le Directeur qui avait précisé qu'il n'y avait pas d'urgence sur le SIP d'Arras... et quelques mois après, tout le monde déménage !!!

**Le responsable du SIP d'Arras confond totalement l'information des collègues avec leur concertation. Certes, il les a informés, mais il n'a pas du tout tenu compte de leurs avis... Au final, la direction va revoir le projet immobilier...**

**Les collègues des SAID d'Arras ne sont pas contre le « redispatching » des secteurs mais souhaitent une nouvelle étude du projet plus nette et plus précise que ce qui a été fait dans l'urgence. De plus, ils doivent impérativement être consultés, chose qui n'a pas été faite. Dans de telles conditions plus que brumeuses et nuageuses, l'Alliance a voté « Abstention »**



## SAID du SIP de Calais



La Direction a défini son projet en stipulant que l'organisation actuelle de l'Inspection d'Assiette et de Documentation (IAD), segmentée en trois structures, pose de plus en plus de difficultés de fonctionnement dans un contexte d'aménagement du temps de travail et de réduction des emplois, alors que la réception physique doit être assurée sur 7 demi-journées et que la réception téléphonique doit se faire en continu.

Afin d'améliorer les conditions de vie au travail des agents et l'efficacité de la structure, le SIP de CALAIS projette une réorganisation des secteurs d'assiette à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018. La réorganisation se traduira par le passage de trois à deux secteurs.

Les objectifs principaux recherchés sont les suivants :

- faciliter la continuité du service ;
- gérer plus aisément les absences de toute nature (formation professionnelle, congés, ARTT, maladie, temps partiels, récupération horaires variables) ;
- développer une plus grande solidarité entre les agents de l'IAD, qui seront regroupés au sein de structures plus étoffées.

**Il y aurait pour l'avenir deux SAID, soit Calais-Est et Calais-Ouest**

Le Responsable du SIP de Calais a pris l'avis des agent(e)s du service en effectuant un sondage auprès des agent(e)s concerné(e)s par cette nouvelle organisation avec seulement deux SAID au lieu de trois. Une majorité de collègues s'est alors montrée positivement intéressée par cette nouvelle organisation sur 2 SAID. Selon leurs propres termes, cela devrait permettre dans un avenir proche de réduire les problèmes de congés, de remplacements et de temps partiel. Compte tenu de l'accord majoritaire des collègues concernés, l'Alliance a voté Abstention. En effet, voter POUR, c'est voter POUR les suppressions d'emplois !!!!



## SAID du SIP de Montreuil sur Mer



La direction a apporté quelques éclaircissements...Le S.I.P. de Montreuil-sur-Mer, qui compte, au 01/09/2017, 6 emplois B et 12 emplois C pour un effectif réel de 5,6 B et 9,4 C, comporte deux secteurs d'assiette : le secteur « 021 » correspondant à l'arrondissement de Montreuil-sur-Mer et le secteur « 022 » couvrant l'arrondissement de Berck.

En pratique, cette distinction relève d'une simple survivance du « paramétrage technique initial » de la structure et aucunement d'une utilité organisationnelle.

Cette réorganisation n'existe que et « uniquement que » au niveau informatique. En effet, il y a des années que les secteurs ont disparus du SIP de Montreuil. Les agent(e)s et contrôleurs/euses travaillent indifféremment sur les deux secteurs, soit Berck sur Mer et Montreuil sur Mer, que ce soit pour l'impôt sur les revenus, la taxe foncière ou la taxe d'habitation. L'Alliance a donc voté Abstention.



## Bilan des entretiens professionnels



Pour l'Alliance, l'entretien professionnel, plus couramment appelé notation, est un système complexe, injuste et suranné, qui parfois même conduit à totalement dénigrer l'agent concerné. Le système existe, il convient de faire avec. Dessous, nous vous communiquons certains chiffres et informations concernant cette triste procédure de notation...

Les modalités appliquées en 2016 pour la gestion de l'entretien professionnel ont été reconduites en 2017 **sauf pour ce qui concerne les agents de catégorie B** (contrôleurs et géomètres cadastrateurs des finances publiques), **qui** en application de l'article 57 de la loi 84-16 du 11 janvier 1984 modifié par l'article 148 de la loi de finances pour 2016 ont été obligatoirement attributaires de la «référence» (valeur REF).

La campagne d'entretien professionnel 2017 (gestion 2016) des agents de catégorie A et de catégorie C s'est inscrite dans la continuité de la campagne 2016, dans le cadre du décret n° 2010-888 du 28 juillet 2010 modifié, relatif aux conditions générales de l'appréciation de la valeur professionnelle des fonctionnaires de l'État. La suppression de l'attribution de réductions-majorations d'ancienneté aux agents des catégories A et C aura lieu pour les entretiens professionnels de 2018 (portant sur la gestion 2017)

**Cinq Autorités Hiérarchiques** ont été désignées à la DDFIP du Pas-de-Calais par la note du 27 janvier 2017. Dans les faits, quatre autorités hiérarchiques ont été sollicitées :

- **Mme Marie-Odile DEGOND, AGFIP**, Directrice du Pôle Etat, Stratégie et Ressources,
- **M. Benoît DEMEULEMEESTER, AGFIP**, Directeur du Pôle Missions fiscales et Secteur Public Local,
- **Mme Isabelle JOUINOT, AFIP**, Adjointe de la Directrice du Pôle ESR,
- **Mme Marie-Pierre LE FLAO, AFIP**, Adjointe du Directeur du Pôle Missions Fiscales et SPL,

Pour la deuxième année consécutive, les responsables de services ont reçu directement par courriel leur potentialité de bonification pour les agents de catégorie A et C. Cela leur a permis de débiter leurs entretiens dès l'ouverture de la campagne, en connaissant les attributions de réductions-valorisations pour leur service

**Le nombre d'agents évalués en 2017 à la DDFIP du Pas-de-Calais est de 1.347(1.397 en 2016 à noter, que c'est 50 collègues de moins en seulement 1 an !!!) et se décompose comme suit :**

AGENTS	Nombre d'agents évalués	% d'agents
Inspecteur échelon variable	204	15,14
Inspecteur échelon terminal	27	2
Contrôleur	649	48,18
Géomètre	19	1,41
Agent échelon variable	422	31,32
Agent échelon terminal	2	0,15
AST échelon variable	24	1,78

**bonifications accordées (avant recours)**

<b>GRADE ou DKM</b>	<b>Réduction 1 mois (R1)</b>	<b>Réduction 2 mois (R2)</b>	<b>Valorisation 1 mois (V1)</b>	<b>Valorisation 2 mois (V2)</b>
Inspecteur échelon variable	107	41		
Inspecteur échelon terminal			14	6
Agent échelon variable	209	96		
Agent échelon terminal			1	0
AST échelon variable	15	5		

**3 majorations d'ancienneté** ont été attribuées

<b>GRADE ou DKM</b>	<b>Majoration 1 mois</b>	<b>Majoration 2 mois</b>
Agent échelon variable	2	1

**Le nombre de recours devant l'Autorité Hiérarchique est de 39 :**

<b>GRADE ou DKM</b>	<b>Nombre de recours AH</b>	<b>% de recours AH / au nombre d'agents de la catégorie</b>	<b>Satisfaction totale</b>	<b>Rejet partiel</b>	<b>Rejet total</b>	<b>R 2 accordé</b>	<b>R1 accordé</b>
Inspecteur échelon variable	15	7,35 %	0	7	8	0	0
Contrôleur	9	1,38 %	1	8	0	-	-
Agent échelon variable	15	3,55 %	0	6	8	1	0

**Le nombre de recours examinés en CAPL est de 29 :**

<b>GRADE ou DKM</b>	<b>Nombre de recours en CAPL</b>	<b>Satisf totale</b>	<b>Rejet partiel</b>	<b>Rejet total</b>	<b>R2 accordé</b>	<b>R1 accordé</b>
Inspecteur échelon variable	12	0	9	3	1	5
Contrôleur échelon variable	5	0	2	3	-	-
Agent échelon variable	12	1	7	4	1	2

Il y aura 12 recours au niveau ces CAP Nationales :

GRADE ou DKM	Recours devant CAPN	Résultats au 15/09/2017			Observations
		Satisfaction totale	Rejet partiel	Rejet total	
Inspecteur échelon variable	5				En cours
Contrôleur échelon variable	2				En cours
Agent échelon variable	5				En cours



### Question(s) diverse(s)



L'alliance CFTC – UNSA souhaite savoir ( une fois de plus ) ce qui en est du projet de la Direction de transférer la Trésorerie d'Arras Centre Hospitalier sur le site de Diderot,

**Réponse de la Direction :** Les locaux sont fortement détériorés, les fenêtres ne sont plus étanches, il y a des fils qui traînent un peu partout... La DDFiP a rencontré le directeur de l'Hôpital d'Arras, qui n'a pas souhaité intervenir pour changer les fenêtres. La direction fait actuellement une étude afin de connaître les possibilités de transfert d'Arras CH sur le site de Diderot. L'affaire est en cours...

**Les apprenti(e)s :** 3 seront recruté(e)s dans le Pas de Calais, SIP d'Arras, Arras Banlieue et SIP Lens-Sud.

**SIP de Boulogne sur Mer :** le sol de la cafétéria est très fortement dégradé par l'amiante. CFTC DDFiP Pas de Calais a transmis les photos à la direction, qui n'était pas au courant.

### Parité

**Côté Direction :** 7 hommes et 5 femmes,  
soit 58 % d'hommes et 42 % de femmes

**Côté Syndicats :** 8 hommes et 8 femmes,  
soit 50/50

